

MASTER JUSTICE, PROCÈS ET PROCÉDURES PARCOURS JUSTICE, PROCÈS ET PROCÉDURES, SPÉCIALITÉ COMMUNICATION ET SOCIOLOGIE DU DROIT ET DE LA JUSTICE

2025 / 2026

Direction : Cécile PÉRÈS

Masters en Droit - Droit

Diplôme délivré :

Master

Durée des études :

2 ans

Modalités d'enseignement :

Formation initiale

► PRÉSENTATION

ATTENTION, informations susceptibles d'être modifiées

Les enseignements du master 2 Communication et sociologie du droit et de la justice sont désormais accueillis dans les locaux modernes et fonctionnels du centre 87NDC de l'Université Paris-Panthéon-Assas au sein d'un Pôle « Justice » qui comprend les trois masters 2 rattachés au master « Justice procès procédures », mais également deux diplômes d'université (le [DU « Carrières judiciaires ENM »](#) et le [DU « Médiation »](#)), et le [Centre de recherche sur la justice](#) (CRJ) de l'Université Paris-Panthéon-Assas.

Les enseignements du master sont organisés, à destination des étudiants, autour de trois finalités :

- > Offrir un solide socle de connaissances en droit substantiel (civil, pénal, commercial, etc.)
- > Transmettre des compétences approfondies en matière de justice et de procédure (procédure pénale, procédure civile, droit processuel, etc.)
- > Développer des approches pluridisciplinaires autour de la justice (grands enjeux de la justice contemporaine, sociologie du droit et de la justice, etc.), qui permettent d'acquérir certaines méthodes spécifiques (formation au « grand oral » et à l'exposé-discussion notamment).

Le master forme en premier lieu les étudiants qui se destinent aux professions de la justice, en leur apportant les connaissances nécessaires pour se préparer ensuite aux concours et examens qui conditionnent l'accès à ces professions (préparations au concours d'entrée à l'École Nationale de la Magistrature, à l'examen d'entrée au CRFPA, etc., dispensées à l'Institut d'Études Judiciaires « Pierre Raynaud »). Le master prépare en second lieu les étudiants qui se destinent aux professions portant sur la justice, qui supposent de solides compétences en droit (journalisme juridique, métiers de la communication juridique, etc.).

Le master Communication juridique, sociologie du droit et de la justice de l'Université Paris-Panthéon-Assas est unique en son genre. Héritier d'une prestigieuse tradition universitaire et de l'ancien DEA de sociologie juridique créé par Jean CARBONNIER, longtemps animé par François TERRÉ, restructuré sous l'impulsion de Nicolas MOLFESSIS, son précédent directeur, il est le premier master juridique à proposer aux étudiants en droit une formation résolument moderne d'esprit pluridisciplinaire aux usages non strictement

techniques du droit et à la communication juridique. Le droit, en effet, n'est pas qu'une technique : il est un instrument de communication et il est l'un des principaux rouages de la vie en société.

Le master initie les étudiants aux différents métiers de la communication juridique. Il leur offre ainsi des débouchés dans des professions qui ont en commun de graviter autour du droit et de l'utiliser comme un outil de communication, d'information ou comme le support d'une stratégie d'influence auprès des décideurs. Parmi ces professions, dont certaines sont en plein essor et recrutent leurs collaborateurs parmi les juristes, le journalisme juridique, la communication judiciaire, le lobbying, la documentation juridique ou les métiers de la *legal tech*. Le master constitue ainsi une alternative intéressante pour les étudiants qui souhaitent emprunter d'autres voies que celles des professions juridiques et judiciaires traditionnelles.

Le master permet également de comprendre les enjeux et les modes sociaux, culturels et politiques de création du droit, d'enrichir la culture juridique à travers la découverte des grands auteurs de la pensée sociologique du droit, de s'initier à l'élaboration et à la rédaction des textes de lois à travers l'apprentissage de la légistique, de découvrir les méthodes sociales appliquées au droit (enquêtes de terrain, sondages, rédaction d'articles).

Aux étudiants qui préparent les grands concours administratifs, notamment celui d'entrée à l'École nationale de la magistrature, ou qui passent l'examen du barreau, le master 2 propose ainsi une formation sociologique sur les connaissances juridiques classiques, ce qui est très utile.

Offrant aux étudiants le choix soit de rédiger un mémoire, soit d'effectuer un stage, le master leur permet de choisir, selon leur sensibilité et leur projet, d'approfondir la réflexion sociologique sur le droit ou de s'initier aux métiers offerts aux juristes qui souhaitent mobiliser leurs compétences dans un environnement professionnel dans lequel la communication juridique et les juristes communicants jouent aujourd'hui un rôle décisif et croissant.

► OBJECTIFS

Initier les étudiants à des métiers qui gravitent autour du droit et qui l'envisagent comme un objet de communication tels que *lobbying*, communication juridique, presse et communication judiciaire, métiers de l'édition juridique et de la *legal tech* :

- > Préparer aux concours et examens en enrichissant la culture juridique grâce à une approche sociologique du droit ;
- > Ouvrir aux rapports entre le droit et la société ;
- > Former à de nouveaux outils (rédaction d'articles de presse juridique, réalisation d'entretiens et de sondages) et à de nouvelles techniques (écriture de la loi et légistique).

► INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Le master 2 est rattaché au [Laboratoire de sociologie juridique](#).

Le diplôme et ses étudiants participent ainsi aux activités scientifiques du Laboratoire de sociologie juridique créé par Jean Carbonnier.

Le Laboratoire de sociologie juridique est aujourd'hui dirigé par [Dominique FENOUILLET](#) et [Thomas GENICON](#).

► ADMISSIONS

POUR L'ANNÉE UNIVERSITAIRE 2025-2026 :

Accès bac+3 : [Capacités d'accueil et modalités d'accès](#)

Attendus :

- > Formation sélective, accessible aux titulaires d'un diplôme national conférant le grade de licence en droit ou d'un diplôme équivalent dans le domaine compatible avec les enseignements du master Justice, procès, procédures.
- > Avoir suivi, si l'Université d'origine offre cette formation en Licence, un cours d'institutions juridictionnelles, des cours de procédure civile et/ou de procédure pénale (si possible avec TD), et/ou des cours de droit du contentieux (public, international, etc.), et/ou de droit processuel le cas échéant.
- > De manière générale, avoir un parcours révélant un intérêt et des compétences pour les matières relevant de la justice ainsi que les disciplines « d'ouverture » telles que l'histoire, la philosophie, la sociologie, la science politique, etc.

Critères généraux d'examen des candidatures

Critères principaux :

- > L'admission dans le master suppose donc d'avoir acquis un solide socle de juriste généraliste, non seulement en droit privé (droit des obligations, droit de la famille...) mais aussi en droit public.
- > L'obtention de mentions est particulièrement prise en compte.
- > Les profils originaux sont également valorisés : double licences (histoire et droit, par ex.), classes préparatoires (A/L, D1, etc.), parcours à l'étranger, collège de droit, etc.
- > Plus particulièrement, l'obtention de solides résultats dans les matières relatives à la justice sera prise en considération (procédure civile, procédure pénale, contentieux administratifs, institutions juridictionnelles, etc.).
- > La qualité des résultats obtenus dans des matières démontrant de la part du candidat ou de la candidate une ouverture transdisciplinaire sera également valorisée : histoire du droit, philosophie du droit, sociologie du droit, économie du droit, etc.

Éventuellement :

- > avoir réalisé des stages en juridiction, en cabinet d'avocat, en études d'huissiers de justice ;
- > s'être investi dans des activités à l'intérieur ou à l'extérieur de l'université ou de l'institution ;
- > le cas échéant, avoir déjà tenu un journal, participé à l'organisation d'événements, avoir effectué des stages en lien avec l'élaboration des normes (en administration, en collectivité ou au Parlement), avoir contribué activement à une activité associative ou exercé une activité dans le domaine de la communication, surtout si le candidat ou la candidate se destine à la spécialité Communication et Sociologie du droit et de la justice ;
- > le cas échéant, manifester une certaine ouverture culturelle ou internationale.

Modalités d'examen des candidatures

La mention « Justice, procès, procédures » est composée d'un parcours unique « Justice, procès, procédures » et de trois spécialités : « Justice et droit du procès » ; « Arbitrage et droit du contentieux » ; « Communication et sociologie du droit et de la justice ».

L'examen des candidatures, qui se fait sur dossier (complété le cas échéant par un entretien physique ou en ligne).

Accès bac+4 : [Capacités d'accueil et modalités d'accès](#)

L'autorisation d'inscription est accordée par le président de l'université après examen du dossier déposé par l'étudiant par une commission placée sur l'autorité du responsable du master.

► PARCOURS

[Master Justice, procès et procédures parcours Justice, procès et procédures, spécialité Justice et droit du procès](#)
[Master Justice, procès et procédures parcours Justice, procès et procédures, spécialité Arbitrage et droit du contentieux](#)
[Master Justice, procès et procédures parcours Justice, procès et procédures, spécialité Communication et sociologie du droit et de la justice](#)

► ORGANISATION

► PROGRAMME

Programme 2025-2026

Texte de référence :

Le Règlement des études de Master s'applique à tous les diplômes de master.

Cependant, les règles spécifiques énoncées dans la maquette prévalent sur ce règlement général.

1^{re} Année(60 [Ects](#))

SEMESTRE 1 (30 **ECTS**)

UEF1 (coefficient 2 - 20 **ECTS**)

Option n°1 :

- Procédure civile (arbitrage, modes amiables, procédure civile spéciale)
- Procédure pénale (jugement et voies de recours)

Option n°2 :

- Procédure civile (arbitrage, modes amiables, procédure civile spéciale)
- 1 matière de droit substantiel parmi :

- > Droit des sûretés
- > Droit patrimonial de la famille
- > Droit des entreprises en difficulté

Chaque matière se compose de 36h de CM et 15h de TD.

Les CM sont évalués par un écrit de 3h noté sur 20 (coefficient 2) et les TD sont évalués par un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 1).

UEC1 (coefficient 1 - 10 **ECTS**)

1 matière obligatoire :

- > Procédures civiles d'exécution

2 matières au choix (non choisies en UEF) :

- > Procédure pénale (jugement et voies de recours)
- > Droit des sûretés
- > Droit des entreprises en difficulté
- > Droit patrimonial de la famille
- > Droit pénal spécial

1 matière spécialisée au choix (non choisie ci-dessus) :

- > Contentieux administratif
- > Contentieux constitutionnel
- > Droit international privé 1
- > Contentieux social
- > Droit des sûretés
- > Droit patrimonial de la famille
- > Droit pénal spécial
- > Droit pénal international et européen
- > Droit de la concurrence
- > Droit de la propriété intellectuelle

1 matière d'ouverture au choix :

- > Criminologie et science pénitentiaire
- > Droit comparé général
- > Grandes doctrines juridiques, politiques et économiques
- > Grands systèmes de droit contemporains 1

Chaque matière se compose de 36h de CM.

Les CM sont évalués par un oral ou un écrit de 1h30 noté sur 20 (coefficient 1).

1 matière obligatoire :

- > Anglais

La matière se compose de 18h TD.

Le TD est évalué par un écrit de 1h30 noté sur 20 (coefficient 1) et un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 1).

SEMESTRE 2 (30 ECTS)

UEF2 (coefficient 2 - 20 ECTS)

1 matière obligatoire :

- > Droit processuel

1 matière au choix :

- > Grands enjeux de la justice contemporaine
- > Droit du commerce international

Chaque matière se compose de 36h de CM et 15h de TD.

Les CM sont évalués par un écrit de 3h noté sur 20 (coefficient 2) et les TD sont évalués par un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 1).

UEC2 (coefficient 1 - 10 ECTS)

1 matière obligatoire :

- > Sociologie du droit et de la justice

1 matière au choix (non choisie en UEF) :

- > Droit de la Convention européenne des droits de l'homme
- > Droit du commerce international
- > Grands enjeux de la justice contemporaine

1 matière spécialisée au choix (non choisie ci-dessus) :

- > Droit de la Convention européenne des droits de l'homme
- > Droit constitutionnel comparé
- > Contentieux fiscal
- > Droit du commerce international
- > Droit de l'environnement
- > Droit du financement des entreprises
- > Droit international privé 2
- > Droit pénal comparé
- > Droit pénal des affaires
- > Droit européen des affaires

1 matière d'ouverture au choix :

- > Grands systèmes de droit contemporains 2 (Common Law)
- > Histoire du droit patrimonial de la famille
- > Histoire du droit processuel
- > Philosophie du droit et de la justice
- > Sociologie historique du droit

Chaque matière se compose de 36h de CM.

Les CM sont évalués par un oral ou un écrit de 1h30 noté sur 20 (coefficient 1).

1 matière obligatoire :

- > Anglais

La matière se compose de 18h TD.

Le TD est évalué par un écrit de 1h30 noté sur 20 (coefficient 1) et un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 1).

Règles spécifiques

Liste des matières mutualisées avec le master Droit pénal et sciences criminelles :

- > Procédure civile (arbitrage, modes amiables procédure civile spéciale)
- > Procédure pénale (jugement et voies de recours)
- > Criminologie
- > Droit processuel
- > Grands enjeux de la justice contemporaine
- > Sociologie du droit et de la justice

L'étudiant doit choisir obligatoirement la matière « Procédure pénale (jugement et voies de recours) » en UEF1 ou UEC1.

Les étudiants inscrits en **M1** peuvent opter pour un séjour d'une durée d'un ou deux semestres dans une université étrangère liée à l'Université Panthéon-Assas par une convention, sous réserve de remplir les conditions fixées par cette convention et dans la limite des places disponibles. Les notes obtenues dans l'université partenaire aux enseignements suivis lors d'une même année universitaire en application de la convention de coopération peuvent être validées par le jury d'examen en équivalence des unités d'enseignements du ou desdits semestres.

Stage :

Les étudiants ont la possibilité d'effectuer un stage au cours des deux années du parcours (en dehors de semaines d'enseignement), spécialement entre le **M1** et le **M2** et à la fin du **M2** :

- Stage au Centre de recherche sur la justice ou au Laboratoire de sociologie juridique initiant au métier d'enseignant-chercheur (avec présentation de la thèse, des concours de recrutement et des carrières).
- Stage auprès des professions de pratique du droit auxquelles mène ce parcours (magistrature, barreau, avocats aux conseils tout particulièrement).

2E Année (60 **Ects**)